

DOSSIER DE MÉCÉNAT

Colloque

LE SPORT,
EQUIPIER DE L'AUTONOMIE

8^{ème} édition
8 Décembre 2023

LA FONDATION JACQUES CHIRAC – HISTOIRE

La Fondation Jacques CHIRAC est l'héritière de Centres d'Accueil (1970) pensés par **Jacques CHIRAC** alors qu'il entame son premier mandat de député, dans la circonscription d'Ussel (19). Cette idée émane de son inquiétude profonde à l'égard d'enfants qu'il a rencontrés au sein d'hôpitaux psychiatriques de l'Assistance Publique. En grande difficulté, ces enfants sont à l'époque les oubliés du système. Filles et garçons ni compris ni aidés, ils sont atteints d'handicaps lourds et pourtant si mal accompagnés, dans des conditions inadaptées à une dépendance invalidante sur le long terme. Jacques CHIRAC y voit **un besoin urgent** d'attention de la part des pouvoirs publics. Il imagine un **accompagnement personnalisé** qui leur permette de retrouver la dignité qui leur revient de droit. Son second ouvrage sera de les amener à **s'épanouir**, en milieu ordinaire au possible, par l'insertion **socioprofessionnelle**.

Les structures se multiplient sous son impulsion et sont regroupées sous l'égide de **l'Association des Centres Éducatifs de Haute-Corrèze** qui est aujourd'hui devenue, par son ultime changement de statuts, la Fondation Jacques CHIRAC. Cette dernière transformation aura permis de **solidifier** et **perpétuer** l'œuvre de son regretté président, dans le respect total de sa vision ; celle qu'il a transmise avec ferveur à ses proches collaborateurs dont Françoise Béziat, l'actuelle présidente.



LA FONDATION JACQUES CHIRAC – VALEURS

La Fondation Jacques CHIRAC tient à **réaffirmer la citoyenneté** des personnes en situation de handicap. Disposant de droits, elles doivent pouvoir en faire usage au même titre que les personnes non handicapées. D'où la nécessité de **mobiliser les efforts** de toutes les parties prenantes ayant le pouvoir d'y contribuer. L'idéal de la Fondation est de créer une **société accueillante** qui admette une **coexistence globale** et **juste**. Ayant ouvert la marche il y a déjà quelques décennies, elle encourage, par ses activités courantes et actions de **sensibilisation**, chaque acteur sociétal à la suivre dans ce combat.

La Fondation Jacques CHIRAC prône la normalisation de situations de vie trop longtemps considérées comme marginales. L'exclusion peut être considérée comme une forme de violence. C'est pourquoi le personnel de la Fondation met un point d'honneur à traiter chaque personne handicapée comme son égal, condition *sine qua non* à un accompagnement sincère et efficace. C'était d'ailleurs la préoccupation centrale de Jacques CHIRAC : offrir les marques de politesse conventionnelles, symboliquement nécessaires à l'autoestime. Une conduite obligatoire qui vise aussi à montrer l'exemple, en dehors du cadre d'accompagnement.

« Nos établissements restent en permanence dans la quête d'un subtil équilibre entre protection et autonomisation de la personne accompagnée. Les deux grands leviers, pour tendre vers cet équilibre, sont la qualification du personnel (formations et coaching) et l'ingénierie sociale. »

La Fondation porte un devoir de solidarité qui lui octroie un rôle de facilitation, et non d'assistance. Honorer ce principe d'égalité, c'est laisser à l'autre la liberté de faire ses propres choix pour, ensuite venir soutenir ses projets. C'est dans cet esprit que tous les pensionnaires peuvent demander – à tout moment – à changer d'environnement, de lieu de vie, de formation, dans le respect de leurs motivations.

La Fondation et l'ensemble du personnel qui la fait vivre s'engagent à :



• Donner et apporter du **respect**, de la **reconnaissance**, des **conseils**, de l'**attention** et de la **compréhension**.



• Recevoir et partager le fruit du travail et des efforts de ses bénéficiaires, leur **amitié** et leurs **craintes**.



• Fournir un **accompagnement d'excellence** adapté aux besoins et à la volonté des bénéficiaires ainsi qu'aux évolutions sociologiques continues.



• Rester en alerte quant à tout progrès susceptible de servir le **bien-être** des bénéficiaires.

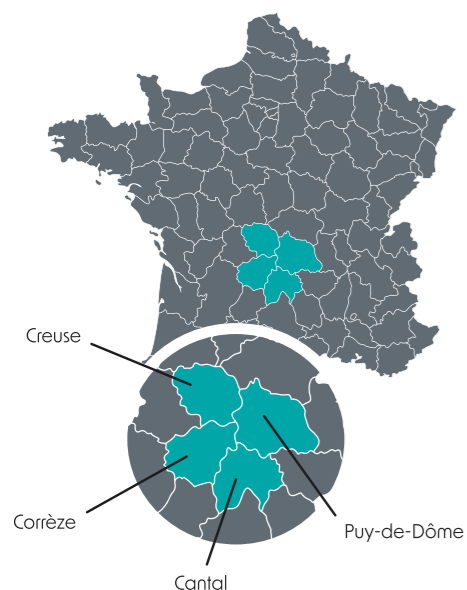
LA FONDATION JACQUES CHIRAC – BUTS

La Fondation Jacques CHIRAC est classée **Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP)**. Comme elle le rappelle dans ses statuts, elle poursuit une ambition globale d'**inclusion**, décomposée en quatre buts, à savoir :

- Accueillir, éduquer, rééduquer, former, insérer, ou réinsérer, accompagner leur vie durant et jusqu'à leur mort si nécessaire, les personnes handicapées mentales, handicapées physiques ou atteintes de polyhandicaps graves ainsi que les personnes socialement inadaptées qui font appel à ses services.
- Répondre de façon plus générale à tous les besoins des personnes les plus défavorisées et les plus handicapées, quel que soit leur âge ou leur sexe.
- Favoriser plus particulièrement par l'art-thérapie, le progrès et le bien-être des personnes handicapées.
- Favoriser la recherche sur les modes d'accompagnement des personnes handicapées.



LA FONDATION JACQUES CHIRAC – ACTIVITÉS



La Fondation Jacques CHIRAC coordonne plus de **40 établissements** sur 4 départements limitrophes, à commencer par la **Corrèze** - son berceau -, la **Creuse**, le **Cantal** et enfin le **Puy-de-Dôme**. Ces lieux revêtent une spécialisation forte pour répondre à des attentes diversifiées, des niveaux de handicap plus ou moins lourds, un appui familial variable. Ce sont des établissements et services liés à l'éducation et aux soins médicalisés ; des lieux et services d'accompagnement à chaque moment de la vie ; des logements spécialisés et structures d'insertion professionnelle en milieu ordinaire ou protégé ; ou encore des endroits où s'anime la vie sociale, créateurs d'entraide et de discussion. Aussi nombreux soient-ils, ces espaces ont tous vocation à concrétiser les buts susmentionnés.



Découvrez le site de la Fondation Jacques Chirac

Le maître-mot de la Fondation est **l'hospitalité**. Depuis toujours, elle aspire à créer un environnement sécurisant et chaleureux pour les personnes accueillies, à la hauteur du niveau de vie auquel prétendent les personnes sans aucun handicap. L'optimisation des locaux est un sujet suivi avec exigence, via des installations régulièrement modernisées et réadaptées. Outre l'accompagnement courant, des activités culturelles, artistiques et sportives sont proposées afin d'entretenir curiosité et goût pour tous les plaisirs qu'offre la vie ! Le niveau d'accompagnement reste à la libre appréciation de l'intéressé ou de sa famille ; il se dessine à travers un processus de **co-construction**.

La Fondation n'existe que grâce à son personnel. Des métiers-passion qui imposent une formation initiale obligatoire mais qui sont toujours aussi riches d'enseignements, jour après jour. Une envie continue d'évoluer anime l'ensemble du personnel accompagnant, en constante remise en question quant aux modes d'accompagnement proposés et aux soins prodigués. La Fondation Jacques CHIRAC compte 850 collaborateurs à l'esprit altruiste, doublé d'une bienveillance indispensable au travail médico-social. Des qualités qu'ils cultivent tous les jours et qui sont récompensées par la richesse de leurs activités au bénéfice d'une altérité qu'ils cherchent à sublimer. La Fondation Jacques CHIRAC entretient et tire parti d'un réseau territorial actif via une coopération directe avec les acteurs professionnels et associatifs locaux qui le composent. Tous sont essentiels au bon fonctionnement des structures et à leurs activités périphériques et ponctuelles. Enfin, elle alimente en permanence une relation de confiance avec les pouvoirs publics.

Lieux de progrès, les structures de la Fondation Jacques CHIRAC sont de véritables passerelles vers l'autonomie. Certains bénéficiaires n'ont pas conscience de leurs propres ressources. Travailler avec eux permet précisément de révéler ces atouts. Ce travail inclut une profonde réflexion sur la fierté, l'image de soi et sa valorisation.

Par ailleurs, la Fondation investit sur un plan technologique, notamment dans des applications bénéfiques pour l'accomplissement de tâches quotidiennes. La Fondation Jacques CHIRAC soutient, par cette double approche, la complémentarité vertueuse entre l'humain et la technologie dans le champ de l'accompagnement médico-social.

Enfin, le Conseil Scientifique de la Fondation œuvre pour maintenir son inscription dans ce segment dédié à la recherche et se livre à un exercice rigoureux de veille scientifique. En guise d'introduction à l'évènement qui est le cœur de ce dossier, les colloques organisés par la Fondation font office d'états des lieux et se concentrent, à chaque fois, sur un thème en relation avec le handicap.

LES COLLOQUES SCIENTIFIQUES DE LA FONDATION JACQUES CHIRAC – RAISON D'ÊTRE



Évènements bisannuels, les colloques scientifiques organisés par la Fondation constituent un rendez-vous traditionnel de la communauté scientifique tournée vers la recherche sur le handicap. Ils participent au maintien d'un lien vital entre différentes ramifications de la société qui ont toutes un rôle à jouer, et se retrouvent à cette occasion.

Scientifiques, professionnels de santé, travailleurs sociaux, personnalités politiques, acteurs associatifs, entreprises et bien sûr, représentants de la Fondation, se réunissent dans le cadre d'un processus réflexif-actif. Si le thème est réactualisé à chaque édition, l'intention institutive reste la même. Il s'agit d'un partage de constats et d'avancées notables qui prend tout son sens à l'heure de construire un projet de société commun.

Les colloques scientifiques de la Fondation Jacques CHIRAC sont donc à la fois un dispositif d'exposition, de bilan, d'analyse, d'intermédiation et de médiatisation. Les discussions établies pendant et à la suite des différents exposés permettent de dresser problématiques et points d'intérêt. Grâce aux temps consacrés à la parole du public, une réflexion élargie s'articule, avec le concours d'un maximum de parties-prenantes. Des actes sont rédigés afin de graver les précieuses contributions exprimées durant chaque rencontre.



Aussi admirative qu'impliquée quant à l'innovation dans le domaine du handicap, la Fondation propose, conjointement à l'organisation d'un colloque, un appel à projets centré sur son objet. Le jour de l'évènement, le projet lauréat est présenté et se voit décerner le Prix de l'Innovation, assorti de la somme de 30 000 euros. Parce que le monde entrepreneurial est indissociable du progrès, ce témoignage de reconnaissance est cher à la Fondation. Stimuler l'appétence de nombreux esprits pour le sujet du handicap est un objectif sous-jacent qui n'est toutefois pas à négliger !

« INNOVER PAR LE NUMÉRIQUE POUR L'AUTONOMIE » RETOUR SUR LE COLLOQUE DE 2019

En 2019, la Fondation Jacques CHIRAC tenait son dernier colloque en date, le rythme habituel ayant été interrompu par la crise sanitaire. Sans en avoir pris la mesure a priori, puisqu'il s'est déroulé en début d'année, le thème de ce colloque est entré en forte résonance avec les événements qui s'ensuivirent. Innover par le numérique pour l'autonomie, a été et demeurera un enjeu de taille au vu de l'arrivée du virus Covid-19, marquant le début d'une période inédite en termes de vie sociale et d'accompagnement médicosocial ; preuve supplémentaire de la nécessité de se réinventer.

Avait ainsi été noté par cette assemblée le rôle du numérique comme outil complémentaire à l'action humaine pour procéder à un suivi collaboratif organisé et approfondi. Et ce, notamment grâce à la constitution, au partage et à l'exploitation de données dans le cercle de soins. Il était aussi question de veiller à la sécurisation de ces informations privées.

Le numérique abolit la contrainte de la distance pour miser sur de nouvelles méthodes de télémédecine et de télé-accompagnement. Enfin, il offre des leviers adaptés pour l'apprentissage, l'autonomie au quotidien, et l'intégration de la personne en situation de handicap dans la vie en société. La liberté de conception autorise une forte spécialisation des innovations, répondant aux obstacles rencontrés par chaque type de profil.



Adela Barbulescu, PDG d'Emoface, lauréate du Prix de l'innovation 2019 de la Fondation Jacques CHIRAC

L'ÉVÈNEMENT À VENIR : 8E COLLOQUE DE LA FONDATION « LE SPORT, CO-ÉQUIPIER DE L'AUTONOMIE »

L'objectif final de cette journée d'interactions n'est autre que de redéfinir les axes directeurs d'une stratégie de fond à propos du handicap, respectant une synergie entre acteurs concernés, et en conformité avec l'actualisation des méthodes, progrès techniques et de la législation en vigueur.

Après 4 ans d'absence, la Fondation se réjouit de ce prochain rassemblement, teinté d'une coloration sportive. Le 8 décembre 2023, le thème du sport, co-équipier de l'autonomie, sera comme à l'accoutumée abordé sous un angle interdisciplinaire.

Caractéristique du mode de vie actuel, la sédentarité sera évoquée et confrontée aux problèmes de santé qu'elle engendre. A l'inverse, prévoir l'apparition de pathologies s'envisage à travers la pratique d'une activité physique tout au long de la vie. Les pistes d'action sont nombreuses, à l'image de l'inclusion du sport au travail, pour un bénéfice à la fois psychologique et physique. Sera également approfondie, l'adaptation technique du sport aux différents types de handicap ainsi que les moyens humains mobilisés en conséquence. Des représentants de Fédérations Sportives partageront leurs avancées en termes d'ouverture des associations sportives et du cadre compétitif, en sport adapté ou milieu ordinaire.

Outre les interventions programmées et celles du public, un temps de témoignage est prévu. Des sportifs présentant un handicap partageront leurs points de vue et ressentis.

Le plus bel atout du sport semble résider dans l'environnement qu'il crée, propice au partage et à l'acceptation, et dans l'état d'esprit qui anime ses pratiquants. Le milieu sportif se trouve être le creuset d'innombrables relations sociales. Il apparaît parfois comme une sorte de microcosme inclusif, dont l'essence aurait tout intérêt à être propagée ! Passion ou juste passe-temps, c'est un moyen d'émancipation. Enfin, le sport incite à prendre conscience de son corps, de ses forces et de ses limites. Par l'instauration d'habitudes non contraignantes liées au plaisir, il apporte une stabilité émotionnelle. Et des endorphines ! Sur un ultime volet un tantinet plus politique, ce colloque explorera les engagements des élus territoriaux, parlementaires et représentants associatifs pour une table ronde autour de l'aménagement du territoire.

Cette année, un nouveau Prix de l'Innovation est lancée, récompensant une innovation technologique (du concept au prototype) ou application numérique, concourant à l'autonomie des personnes en situation de handicap. Les thématiques de l'activité physique et du sport seront privilégiées. Le lauréat sera remis un chèque de 30.000€ lors de ce 8e colloque, tout en ayant l'occasion de pitcher sa solution lors de cet événement.

Pour en savoir + sur le Prix de l'Innovation 2023





POURQUOI SOUTENIR LE 8E COLLOQUE DE LA FONDATION ?

Devenir mécène du 8e colloque scientifique de la Fondation Jacques CHIRAC, c'est :

- Aspirer à un idéal de société inclusive et égalitaire, tout en prenant en considération positivement les différences
- Appuyer la recherche scientifique sur le handicap et les liens entre société et personne en situation de handicap
- Accompagner indirectement les personnes en situation de handicap en soutenant directement les esprits qui œuvrent pour leur épanouissement
- Contribuer à la transmission universelle des valeurs du sport
- Participer à l'accessibilité des activités sportives, de loisir ou de compétition, en écho à la deuxième partie des célèbres propos de Pierre de Coubertin « *L'important dans la vie, ce n'est point le triomphe, mais le combat* ».

PLUSIEURS OPTIONS POUR ENTRER DANS LA COURSE !

Avantages fiscaux pour le mécénat :

- Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20.000€ ou 0,5% du chiffre d'affaires annuel H.T pour les entreprises.
- Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable pour les particuliers.

Contreparties / Avantages	Montant du don			
	500 € Mécène «Endurance»	1.000 € Mécène «Précision»	2.500 € Mécène «souplesse»	5.000 € ou plus Mécène «force»
Logo sur le site, et sur les supports diffusés pendant le colloque	×	×	×	×
1 publication avec verbatim sur les réseaux sociaux et le site		×	×	×
2 invitations offertes pour le colloque			×	×
Possibilité de fournir des goodies, distribués lors du colloque, et un roll-up			×	×
Une interview approfondie sur les réseaux sociaux, et communiqué de presse				×
Zoom multi-canal sur votre structure pendant une semaine (bannière sur le site, interview, 2 publications sur les réseaux sociaux)				×

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez-nous !

Aurélie Simondet - 06 73 15 43 07
contact@phoebus-communication.com

